

Manifeste de Mazeyrat- d'Allier

Pourquoi sommes-nous tous indignés ? Tous, avec nos différences, nos sensibilités propres, nos idées parfois divergentes ?

Car en effet, c'est bien l'indignation qui nous réunit, face à un double scandale, sanitaire et juridique, ainsi que la volonté d'y mettre fin.

Tout d'abord, un éleveur voit son troupeau de vaches dépérir, et finalement mourir, après la proche implantation d'une antenne-relais. Nous savons bien que la chose n'est pas exceptionnelle : des éleveurs bretons et normands, entre autres, en ont déjà fait l'amère expérience.

Ensuite, la décision du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand est bafouée par les opérateurs, le Conseil d'état et le ministère de l'Économie, qui refusent que cette décision soit appliquée. Quelle décision ? Non pas de désinstaller l'antenne, mais de l'éteindre pendant deux mois, afin d'observer un éventuel changement dans le comportement et la santé du troupeau. Autrement dit, pas de vérification objective du bien-fondé ou non de la plainte de l'éleveur, Monsieur Frédéric Salgues !

La seule motivation évidente du Conseil d'état, qui n'a statué que sur la forme et non sur le fond, est claire : protéger les opérateurs en empêchant une étude observationnelle qui risquerait de mettre en évidence un lien de cause à effet entre la présence de l'antenne et les troubles survenus dans le troupeau. Comment ne pas penser que cette attitude s'apparente à un aveu de culpabilité ?

Nous sommes non seulement devant un déni de justice, mais encore face à un mépris insupportable envers les animaux, les éleveurs qui en prennent soin, et les « riens » que nous sommes (paraît-il), atteints de plus en plus par les effets nocifs des champs électromagnétiques artificiels, dont on ne peut plus nous faire croire qu'ils sont inoffensifs, après les nombreuses études (ignorées du pouvoir) démontrant le contraire.

Les malheureuses vaches de Mazeyrat-d'Allier sont nos lanceuses d'alerte !

Pouvons-nous voir les troupeaux décimés et détourner hypocritement le regard ?

Pouvons-nous tolérer plus longtemps que les éleveurs subissent une maltraitance sociale dont les répercussions sont à la fois économiques, sanitaires et psychologiques ? N'a-t-on pas vu, notamment en Bretagne, certains d'entre eux accusés – c'est le comble ! – de maltraitance animale devant le dépérissement de leurs bêtes, alors que la cause de leurs perturbations n'était pas la façon dont elles étaient traitées, mais avait tout à voir avec les installations électriques avoisinantes ?

Qui peut douter à présent de la collusion entre les opérateurs de téléphonie mobile et les hautes instances décisionnaires de ce pays ?

Nous demandons que la décision de justice du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand soit respectée et appliquée.

Nous en appelons à la raison, pour que cesse cette dérive autoritaire et folle, qui nie l'état de droit et écrase les êtres vivants dans une course au profit insensée.

Nous défendons la vie.

Nous sommes la voix de ceux qui souffrent d'une pollution niée parce qu'elle est invisible.

Nous sommes la voix des invisibles, des ignorés, des « derniers de cordée ».

Nous sommes la voix de la Nature qui n'en peut plus d'être sacrifiée sur l'autel de l'économie et de la finance.

Restons vigilants, unis et mobilisés pour empêcher que d'autres scandales similaires ne surviennent !

Ce combat nous concerne tous, et ce serait une grave erreur de ne pas le comprendre. Alertons autour de nous !

Signataires :

Robin des Toits et autres organismes, personnalités co-signataires

Liste des signataires au 8 octobre 2022 (par ordre d'accord pour signature):

AZB (Association Zones Blanches)

PRIARTEM

POEM26

Coeur d'EHS

ACCAD (59-62)

ANAST (Association Nationale Animaux Sous Tension)

Confédération paysanne des Hauts de France

SERA (Santé Environnement Rhône Auvergne)

SSO (Santé Sans Ondes)

ACCU 71 (Alerte Citoyenne Communauté Urbaine 71)

Comité Stop Linky La Roche sur Yon

Résistance 5G Nantes

Lyondes

NUPES 43

La France Insoumise 43

ACE Hendaye (Association Citoyenne Environnementale)

Collectif Stop Linky Tarn Sud

EELV 43 (Europe Écologie les Verts)

Le Collectif Saône-Beaujolais Stop Linky-5G

Citoyens Communicants 66

Stop Linky Comtat Ventoux (84)

Stop Linky et 5G du Pays de Condé (59)

Stop Linky Rivesaltes (66)

Périgny antilinky5G (17)

Anti-Antenne 5G Versihac (43)

La grange du futur

Halte au contrôle numérique

Stop Linky-5G 43 Marches du Velay-Rochebaron

Stop Linky 5G Loire

Stop Linky Pilat

Collectif citoyen Terra Libera, pour une Corse sans 5G et un monde vivant

Collectif Stop Linky-5G Montpellier

Citoyens Éclairés (56)

Ondes Citoyennes (63)

Stoplinsky des Olonnes (85)

Coordination de collectifs stop linky gazpar et 5 G de la Gironde

Collectif Stop Linky, Gazpar et 5 G Artigues (33)

Salies anti-Linky (64)

Ni voyous ni soumis (33)

StopLinky entre 2 mers 33

Artic 33

A nos ondes ! Pays Salonais (13)

Stop linky datagaz et 5 G de Bx métropole

A.M.E (Association des malades Environnementaux)

ALOEM Vincente (33)

Anti Antenne 5G " Charnay raisonné » (69)

Patrick Pilon (éleveur de lapin dans la Sarthe)

Joël de Koninck, éleveur de bovins (61) victime des CEM artificiels et membre de l'ANAST (Animaux sous Tension)

Stephane Le Béhec, agriculteur éleveur (22)

Pr Miguel Benasayag, philosophe, psychanalyste, chercheur en épistémologie, fondateur du collectif Malgré tout, membre du Comité de parrainage de Robin des toits.

Dr Richard Faitg, médecin, membre du Comité de parrainage de Robin des toits

Nicolas Bérard, journaliste, essayiste

Sioux Berger, auteure du roman graphique « le prix du vent »

Serge Bouchet, maraîcher bio, St-Genès-Champanelle (63)